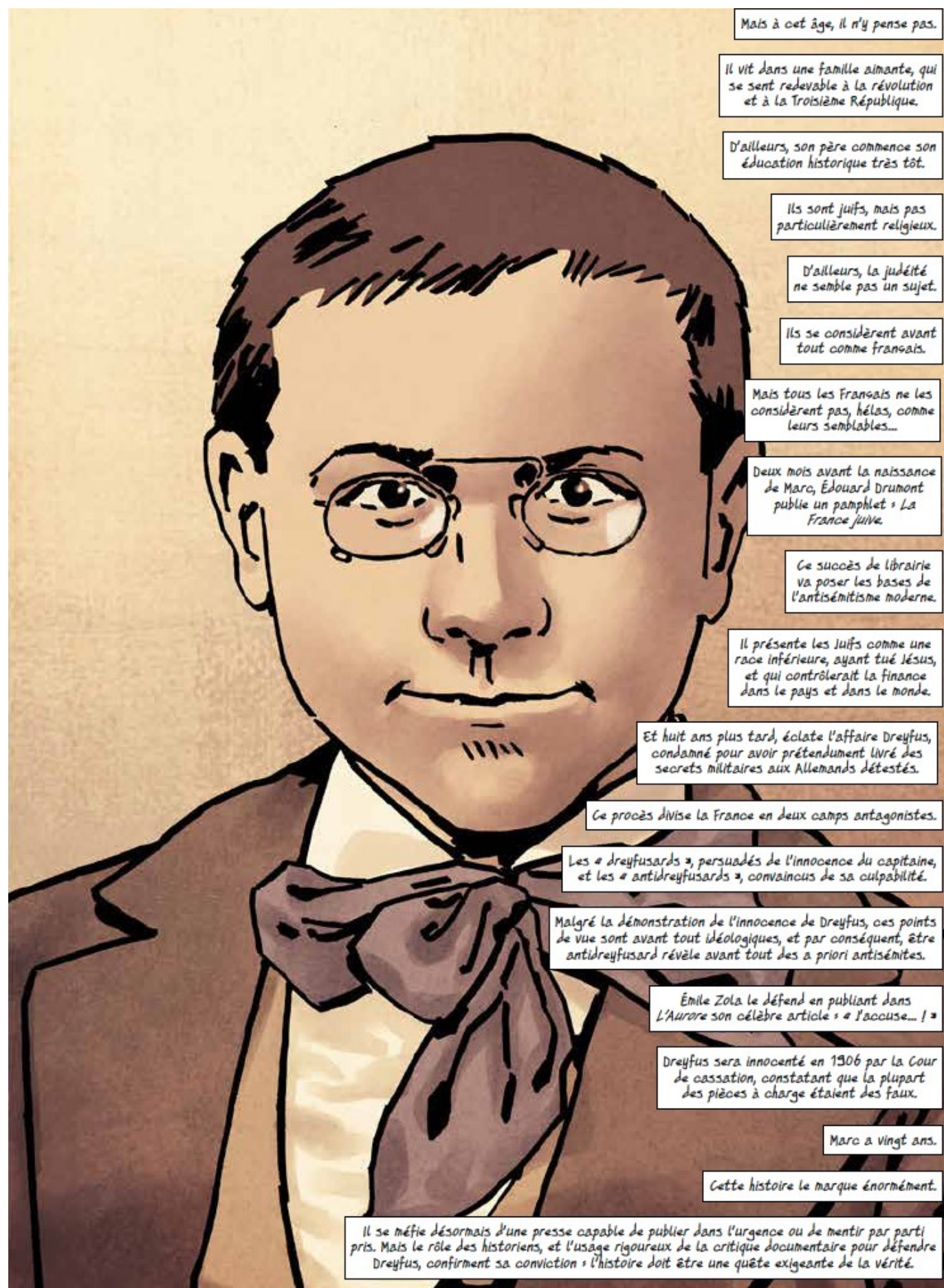


Fiche 2 a : L'antisémitisme en France pendant la jeunesse de Marc Bloch



1. Comment la famille de Marc Bloch se définit-elle d'après le texte de cette planche ?

Justifiez votre réponse en citant le texte.

2. Selon vos connaissances (ou vos recherches) pourquoi peut-on dire que l'ouvrage *La France juive* de Édouard Drumont contribue au développement de l'antisémitisme moderne ?

Appuyez votre réponse sur deux éléments du texte.

3. Selon vos connaissances (ou vos recherches) en quoi l'Affaire Dreyfus révèle-t-elle les divisions de la société française à la fin du XIXe siècle ?

4. Pourquoi le texte affirme-t-il qu'être « antidreyfusard » révèle souvent des « a priori antisémites » ?

5. Comment cette affaire influence-t-elle la vision de l'histoire de Marc Bloch ? Expliquez en quoi elle joue un rôle dans sa future démarche d'historien.

Fiche 2 b : Marc Bloch, être juif et français pendant la Seconde Guerre mondiale

Parcours « expert » (pages 11 à 13) :

1. Comment Marc Bloch affirme-t-il son identité juive dans cette lettre ? Relevez une ou deux phrases du texte pour justifier votre réponse.

Objectif : faire repérer la phrase clé « je suis né Juif ; que je n'ai jamais songé à m'en défendre » et comprendre qu'il assume pleinement cette identité.

2. Pourquoi Marc Bloch ressent-il le besoin d'écrire qu'il n'a « *jamais songé à s'en défendre* » ? Que nous apprend cette phrase sur la situation des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale ? (Aidez-vous des cases de la p. 13 ci-contre pour répondre)

Objectif : amener les élèves à relier le texte aux persécutions antisémites, aux lois antijuives de Philippe Pétain et au contexte de la Shoah.

3. D'après cette case, Où les Bloch espèrent-ils fuir ?

Aux Etats-Unis, ils sont en attente de visas.



4. Marc Bloch écrit qu'il s'est senti « *avant tout et très simplement Français* ». Que veut-il montrer ici ? En quoi cette phrase répond-elle aux idées antisémites de l'époque ?

→ Objectif : faire comprendre qu'il refuse l'idée antisémite selon laquelle les Juifs seraient des « étrangers » ou de « mauvais Français », et qu'il revendique une double appartenance compatible : juif et français.

Parcours « guidé » :

1. Comment Marc Bloch parle-t-il de son identité juive ?

Consigne : Relevez dans le texte une phrase qui montre comment Marc Bloch se définit par rapport à sa judéité.

Aides :

- Cherchez le passage où il utilise le mot « **Juif** ».
- Repérez un verbe qui montre qu'il **assume** cette identité.

Réponse attendue :

Marc Bloch assume son identité juive. Il écrit : « *je suis né Juif ; que je n'ai jamais songé à m'en défendre* ».

2. Pourquoi insiste-t-il autant sur ce point ?

Consigne : Expliquez pourquoi Marc Bloch ressent le besoin d'écrire cela en 1941.

Aides :

- En 1941, quelle guerre a lieu ?
- Quel groupe est particulièrement persécuté par les nazis et le régime de Philippe Pétain ?
- Quel mot désigne la haine des Juifs ?
- Cases p. 13 : Quelle mesure prise par le régime de Vichy empêche les Bloch de déménager où ils veulent ? Où espèrent-ils fuir ?

Réponse attendue :

Marc Bloch écrit cela car les Juifs sont victimes de l'**antisémitisme** et de persécutions pendant la seconde guerre mondiale. Il refuse de cacher son identité malgré le danger.

Les lois anti-juives du régime de Vichy ne leur permettent pas de déménager comme ils veulent. Ils espèrent fuir Aux Etats-Unis, ils sont en attente de visas.

3. Pourquoi dit-il qu'il est « *avant tout et très simplement Français* » ?

Consigne : Expliquez ce que Marc Bloch veut montrer en associant son identité juive et son identité française.

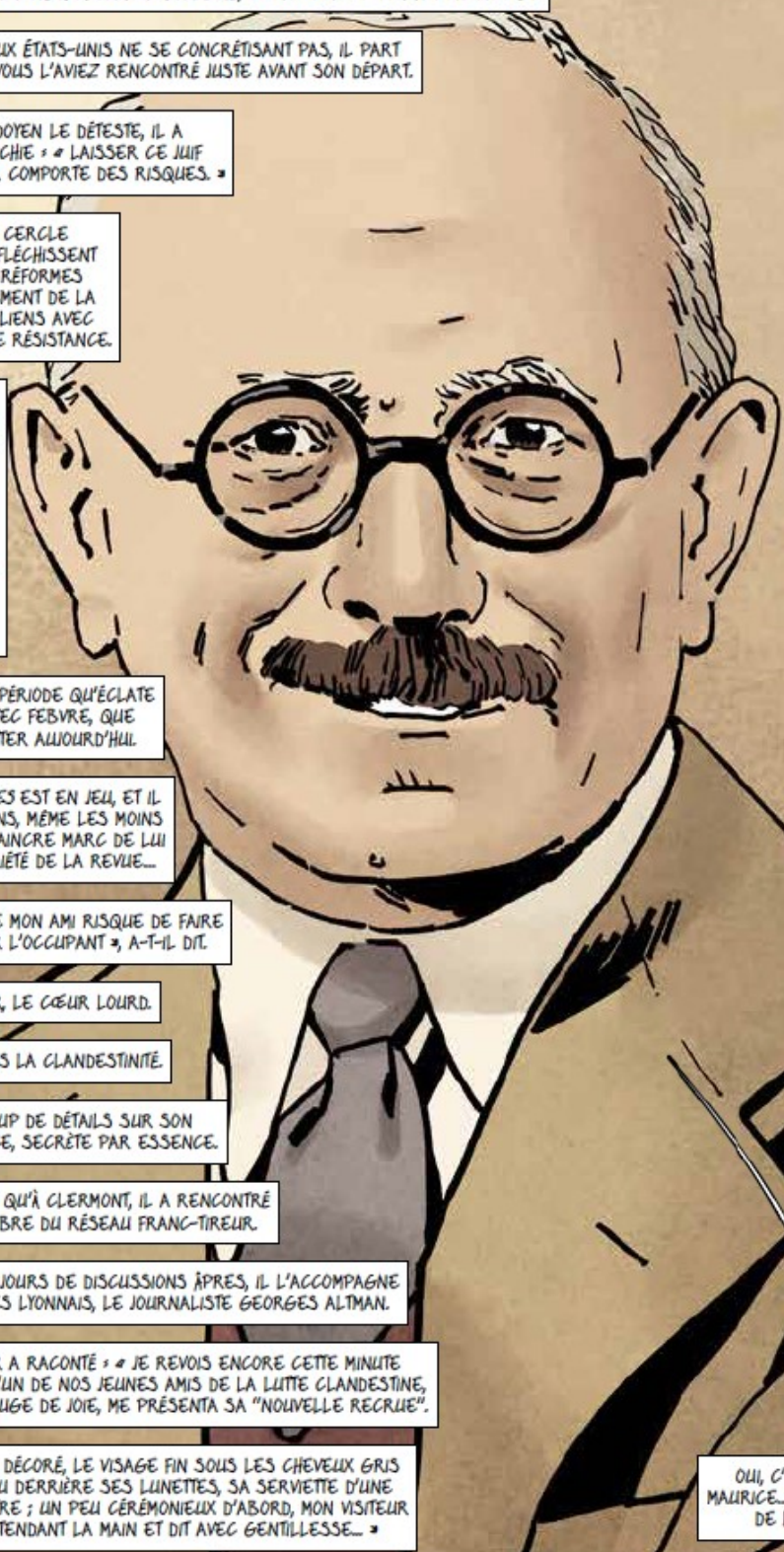
Aides :

- Relevez les mots qui montrent son attachement à la France : « *aimée* », « *servie* », « *bon Français* ».
- Que reprochaient souvent les antisémites aux Juifs ?
- Marc Bloch accepte-t-il cette idée ? Pourquoi ?

Réponse attendue :

Marc Bloch montre qu'on peut être **juif et français** à la fois. Il rejette les idées antisémites qui présentent les Juifs comme des étrangers ou des ennemis de la nation.

Fiche 2 c : L'antisémitisme subi par Marc Bloch pendant la Seconde Guerre mondiale



À LA MI-JUIN 1940, CE QU'IL RESTE DE LA 1^{re} ARMÉE FRANÇAISE SE REPLIE VERS LA BRETAGNE POUR TENTER UNE ULTIME DÉFENSE. APRÈS DEUX SEMAINES D'INACTIVITÉ RELATIVE, L'ÉTAT-MAJOR AUQUEL APPARTIENT MARC BLOCH REÇOIT, LE 15 JUIN, L'ORDRE DE SE REPLIER SUR RENNES. MARC ASSISTE ALORS, IMPLUANT, À L'ENTRÉE DES TROUPES ALLEMANDES, DANS UN SILENCE QUI INCARNE POUR LUI LA DÉFAITE MORALE AUTANT QUE MILITAIRE. REFUSANT CATÉGORIQUEMENT D'ÊTRE FAIT PRISONNIER AFIN DE POUVOIR CONTINUER À SERVIR SON PAYS, IL SE MET EN CIVIL, CONSERVE SON PROPRE NOM ET, GRÂCE À SON ÂGE ET À SON ALLURE DE PROFESSEUR, PARVIENT À PASSER INAPERÇU.

APRÈS L'ARMISTICE, IL EST ENVOYÉ À CLERMONT-FERRAND, OÙ NOUS NOUS SOMMES RETROUVÉS.

SON ESPOIR DE PARTIR AUX ÉTATS-UNIS NE SE CONCRÉTISANT PAS, IL PART DONC POUR MONTPELLIER, VOUS L'AVIEZ RENCONTRÉ JUSTE AVANT SON DÉPART.

MAIS SUR PLACE, LE DOYEN LE DÉTESTE, IL A MÊME ÉCRIT À SA HIERARCHIE : « LAISSER CE JUIF ENSEIGNER À MONTPELLIER COMPORTE DES RISQUES. »

MARC S'INTÈGRE À UN CERCLE D'UNIVERSITAIRES QUI RÉFLÉCHISSENT CLANDESTINEMENT AUX RÉFORMES NÉCESSAIRES AU RELÈVEMENT DE LA FRANCE ET NOUENT DES LIENS AVEC LES PREMIERS RÉSEAUX DE RÉSISTANCE.

TANDIS QUE SES FILS REJOIGNENT LES GROUPES FRANCS DE COMBAT, MARC PARTICIPE AUX TRAVAUX DU CERCLE D'ÉTUDES DE MONTPELLIER ET À DES RÉUNIONS LIÉES AU COMITÉ GÉNÉRAL D'ÉTUDES, PROLONGEANT AINSI DANS L'ACTION LES ANALYSES FORMULÉES DANS L'ÉTRANGE DÉFAITE.

C'EST À PEU PRÈS À CETTE PÉRIODE QU'ÉCLATE SA PIRE ALTERCATION AVEC FEBVRE, QUE LUCIEN SEMBLE RÉGRETTER AUJOURD'HUI.

MAIS LE SORT DES ANNALES EST EN JEU, ET IL A EMPLOYÉ TOUS LES MOYENS, MÊME LES MOINS « FAIR-PLAY », POUR CONVAINCRE MARC DE LUI LAISSER L'ENTIÈRE PROPRIÉTÉ DE LA REVUE...

« SANS QUOI, LA JUDÉITÉ DE MON AMI RISQUE DE FAIRE INTERDIRE LA REVUE PAR L'OCCUPANT », A-T-IL DIT.

MARC A FINI PAR ACCEPTER, LE CŒUR LOURD.

ENSUITE, IL EST ENTRÉ DANS LA CLANDESTINITÉ.

PERSONNE N'A BEAUCOUP DE DÉTAILS SUR SON ACTION DANS LA RÉSISTANCE, SECRÈTE PAR ESSENCE.

CE QUI EST CERTAIN, C'EST QU'À CLERMONT, IL A RENCONTRÉ MAURICE PESSIS, UN MEMBRE DU RÉSEAU FRANC-TIREUR.

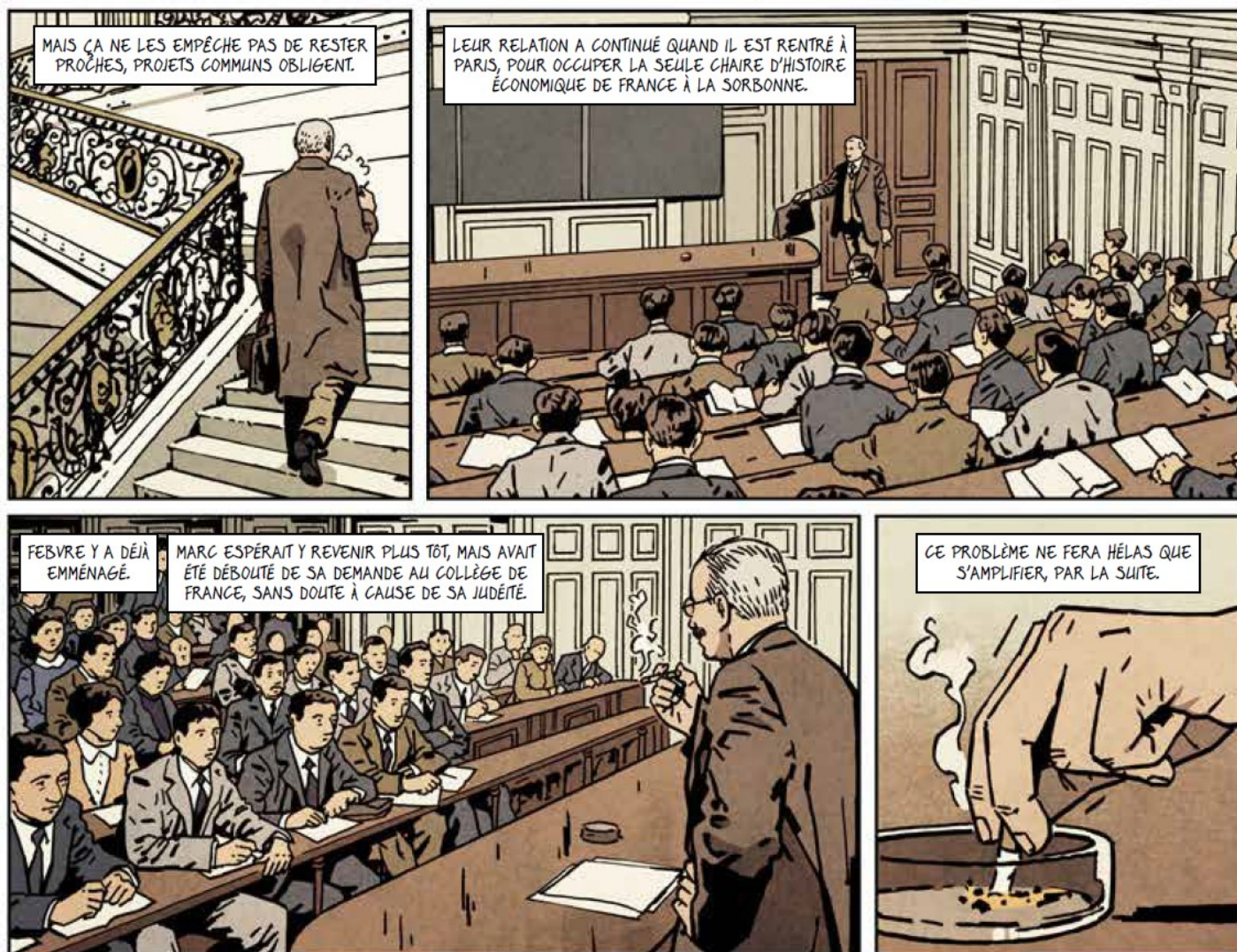
EN MARS 1943, APRÈS DIX JOURS DE DISCUSSIONS ÂPRES, IL L'ACCOMPAGNE CHEZ L'UN DE SES CADRES LYONNAIS, LE JOURNALISTE GEORGES ALTMAN.

PLUS TARD, CE DERNIER A RACONTÉ : « JE REVOIS ENCORE CETTE MINUTE CHARMANTE OÙ MAURICE, L'UN DE NOS JEUNES AMIS DE LA LUTTE CLANDESTINE, SON VISAGE DE 20 ANS ROUGE DE JOIE, ME PRÉSENTA SA "NOUVELLE RECRUE". »

UN MONSIEUR DE 50 ANS, DÉCORÉ, LE VISAGE FIN SOUS LES CHEVEUX GRIS ARGENT, LE REGARD AIGU DERRIÈRE SES LUNETTES, SA SERVIETTE D'UNE MAIN, UNE CANNE DE L'AUTRE ; UN PEU CÉRÉMONIEUX D'ABORD, MON VISITEUR BIENTÔT SOURIT EN ME TENDANT LA MAIN ET DIT AVEC GENTILLESSE...

OUI, C'EST MOI LE POULAIN DE MAURICE... LE PLUS VIEUX CAPITAINE DE L'ARMÉE FRANÇAISE...

1. A partir des cases ci-dessous et de la page 84, citez des exemples d'antisémitisme que Marc Bloch subit pendant l'Occupation. Appuyez votre réponse sur deux exemples précis tirés du texte.



Page 74

Il n'est pas admis au Collège de France contrairement à son collègue Lucien Febvre.

Rejet du doyen de Montpellier

Son ami Lucien Febvre le pousse à démissionner de la revue des Annales, qu'ils ont créée ensemble pour ne pas risquer qu'elle soit interdite.

2. Pourquoi peut-on dire que les lois antisémites du régime de Philippe Pétain touchent aussi la vie professionnelle et intellectuelle de Marc Bloch ?

Expliquez à partir du texte.

Il s'agit de montrer que l'antisémitisme ne touche pas seulement les personnes physiquement, mais aussi leur carrière, leur réputation et leur travail.

3. Comment les discriminations qu'il subit contribuent-elles à son engagement dans la Résistance ?

Montrez le lien entre son expérience personnelle et sa décision d'entrer dans la clandestinité.

On attend l'idée que le rejet, les persécutions et son patriotisme renforcent sa volonté de lutter contre l'Occupation et le Régime de Vichy.